

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 5

Artikel: Résultats du concours de décembre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour rire un brin...

Du rouge... au bleu !

Un brave bourgeois, affligé d'un très grand nez, se désolait de le voir prendre les teintes purpurines d'une crête de coq. Dernièrement, notre homme se crut sauvé, ayant reçu un prospectus ainsi conçu : « Recette infaillible pour changer la couleur des nez rouges ; envoyer 5 fr. en timbres ou mandat. »

Il écrit aussitôt et envoie les 5 fr., s'impatientant de recevoir la réponse. Celle-ci vint deux jours après, ne contenant que ces mots : « Buvez jusqu'à ce que votre nez devienne bleu ! »

Le fusilier Savary

On sait que dans plusieurs unités de troupe, surtout d'infanterie, il se trouve toujours un homme, un loustic, qui a le don des bonnes réparties et qui s'y entend pour amuser ses camarades. Tel était le fusilier Savary, de la 1/14, à la première mob.

Dans une longue marche, le bataillon passait aux Rangiers, la troupe était harassée. Le commandant du régiment aperçoit un homme portant son sac sur la poitrine, chantant et tambourinant dessus.

— Mais, que fait donc cet homme ? s'écrie le colonel.

— Mon colonel : fusilier Savary, ça me repose et me défatigue les reins, et puis ça fait rigoler les copains !

QUENDOZ FRÈRES

COMBUSTIBLES solides, liquides
Brûleurs à mazout

Nos fidèles "motscroisistes"
du "Conteur"

Lausanne, Caroline 2 bis Tél. 22 80 76

Résultats du concours de décembre

Sur une cinquantaine de « grilles », une vingtaine n'étaient pas conformes à la « grille originale »... C'est à la définition : « Même à lunette, n'est pas un serpent » (inversé ou de bas en haut) que le plus grand nombre de fautes ont été commises. On a mis « Iule » le plus souvent, un peu au hasard... au lieu de « étui »... à lunettes ! Mme Mora nous signale que l'*« œuf de Colomb* était un peu dur à deviner et que les assises de l'immeuble ne laissaient guère prévoir un résultat... aussi terre à terre !

A propos du mots croisés de novembre, M. R. Badoux nous apprend qu'une « mître » est aussi un appareil de terre cuite ou en tôle, couronnant le tuyau d'une cheminée. Oui, mais la « hotte » de la « grille originale » répondait tout de même mieux à : « Couvre feu. »

Merci à tous pour leurs souhaits, bons vœux et félicitations et que l'an 1961 voie s'agrandir encore la chère famille de nos « cruciverbistes ».

Voici comment s'établit, après tirage au sort, la liste de nos douze lauréats :

M. Michel Strickler, Lucens.

Mme Gabriel Dubosson, Champéry (VS).

Mme Stampfli, Lausanne.

M. Ernest Aubert, Vallée de Joux.

M. Paul Butticaz, Lausanne.

M. Charles Voruz, Huémoz.

M. Maurice Meylan, Ste-Croix.

Mlle Constant Besson, Yvonand.

Mlle Alice Tenthorey, Prévonloup.

Mlle Andrée Duvoisin, Chessel.

M. Philippe Thomas, Moudon.

Mme Andrée Franc, Troistorrents (VS).

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 28 février 1961, une grille conforme à la grille originale, à l'*Imprimerie J. Bron S. A., rue de la Tour 8, Lausanne*.

P.-S. : Faites-nous des abonnés.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

Max Rochat

Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60
Lausanne